

PARENTS ET ENSEIGNANTS, TOUS POUR L'ECOLE MATERNELLE



Après des attaques en série contre l'École Maternelle, sous forme de paroles blessantes ou de rapports truqués, le Ministre de l'Éducation Nationale a voulu rassurer la profession en prenant l'engagement, entre autres, de ne pas modifier les conditions d'inscription des enfants de moins de 3 ans à l'école. Et pourtant, aujourd'hui, c'est Nadine Morano qui acte l'ouverture de 8000 places en jardins d'éveil pour les 2/3 ans d'ici 2012 avec un lancement dès cet automne. La création d'un dispositif correspondant à la tranche d'âge de la toute petite section montre bien la volonté d'en finir avec la scolarisation des moins de 3 ans, qui satisfait pourtant les parents qui ont fait le choix d'inscrire leur enfant à l'école.

Il n'y avait aucune nécessité à proposer un autre mode d'accueil. Il suffisait d'augmenter le nombre de places en crèches et autres structures existantes, et par ailleurs de faciliter la scolarisation en répondant favorablement aux demandes des familles.

Inscrire son enfant à l'école a un sens: il va découvrir la collectivité avec des règles et des pratiques différentes de son environnement familial. Il entre dans les apprentissages à travers des objectifs et des progressions propres à sa tranche d'âge, mais en lien avec la continuité des apprentissages à l'école primaire.

A la rentrée prochaine, de nombreux tout-petits resteront à la porte de l'école. Beaucoup de classes seront surchargées. Parents et enseignants peuvent contribuer à ce que dans chacune de nos écoles, les conditions d'accueil soient les meilleures possibles (locaux adaptés, aménagement du temps de l'enfant, qualité des apprentissages, limitation des effectifs).

N'hésitons pas à défendre chacun à notre manière cet atout majeur du système éducatif français.

En quoi l'école maternelle est-elle un lieu d'APPRENTISSAGES ?

Il y a bien longtemps, du temps d'une inspectrice des écoles maternelles qui a donné son nom à beaucoup d'entre elles : Pauline Kergomard, on considérait l'école maternelle comme la famille agrandie. Depuis 1995, des programmes sont applicables à l'ensemble de l'école primaire, dont l'école maternelle fait partie. Institutionnellement, l'école maternelle fait partie de l'école primaire et en forme la base.



Depuis 2008, l'objectif essentiel de l'école maternelle annoncé par le Ministère de l'Éducation Nationale est : aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences, acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. La finalité est de réussir au cours préparatoire.

Un enfant de 2 ou 3 ans qui est scolarisé va être accueilli, certes, mais pas pour être gardé. Il va passer sa journée avec un enseignant et avec d'autres enfants qui sont là dans le même but : Apprendre ou faire apprendre.

Bien sûr, l'enfant joue ! Et quand on n'est pas spécialiste, on a du mal à distinguer le jeu libre, gratuit, du jeu qui va pouvoir être exploité pour apprendre, par l'adulte formé à cela, en fonction de contenus repérés et d'objectifs précis...

Le jeu contribue à la socialisation, ce qui peut se faire pour une part en famille, dans des structures de garderie ou de loisirs. L'enfant s'y construit en tant que sujet.

Le jeu contribue aux apprentissages disciplinaires, lorsqu'il est mené au sein de l'école. L'enfant s'y construit en tant que sujet et en tant qu'élève.

L'école maternelle constitue le cycle des apprentissages premiers, dénommés ainsi, non parce qu'ils sont chronologiquement les premiers apprentissages scolaires, mais parce qu'ils permettent à l'enfant de découvrir que l'apprentissage est désormais un horizon naturel de sa vie. Entre jeu et activité scolaire, l'enfant qui vient d'entrer à l'école maternelle va progressivement devenir un écolier.

C'est une école où les savoirs se construisent dans un certain contexte, de façon dynamique et globale.

Une journée d'école maternelle est découpée et rythmée de manière structurée !

On alterne moments collectifs (toute la classe ensemble) moments en groupes (moitié de classe ou petits groupes de 4,5,6 élèves) et moments de relation à deux.

On alterne aussi :

- les activités dirigées, pendant lesquelles le cadre est fortement imposé : activités d'apprentissage (qui ne se font qu'avec l'enseignant) ou activités de contrôle, d'évaluation
- les activités d'entraînement (qui peuvent se faire avec l'ATSEM ou de manière autonome), les activités libres qui respectent les règles de vie de la classe
- les temps calmes et temps de repos (sieste pour les plus petits)

Les enseignants organisent la journée de classe de manière à susciter l'intérêt, à ne pas lasser, c'est pourquoi ils l'adaptent au rythme de chaque enfant et à son développement moteur et psychologique.

Parfois, des projets particuliers animent la classe, vecteurs efficaces d'apprentissages (projets sciences, cirque, comités de lecture, jardin..)



L'objectif est de susciter le désir de grandir, tout en développant les capacités cognitives, développer non seulement des « savoir faire » mais aussi des « savoir être » adaptés.

Mais pourquoi des jardins d'éveil ?

Mme Morano, secrétaire d'état à la famille propose l'expérimentation d'un nouveau mode de garde : **les jardins d'éveil** qui devraient offrir 8000 places d'accueil pour les enfants âgés de 2 à 3 ans d'ici à 2012.

Les jardins d'éveil pourront accueillir de 12 à 24 enfants maximum. Les normes d'encadrement seront inférieures à celle d'une crèche puisqu'elles prévoient **1 adulte pour 12 enfants en jardin d'éveil** contre **1 adulte pour 8 enfants en crèche**. Dans les classes maternelles, il y a **2 adultes pour 25 à 30 enfants**. Depuis des années, les organisations syndicales (SNUIPP, SE-UNSA) revendiquent 1 enseignant pour 15 enfants maxi dans les classes de TPS (soit 2 adultes pour 15 enfants).

Le gouvernement a fait un autre choix : il préfère supprimer 14 000 places dans les écoles maternelles, ce qui conduit **certaines mairies à ne plus inscrire les enfants de 2 ans à l'école maternelle et à augmenter les effectifs par classe**.

Les personnels qui encadrent les enfants dans les crèches possèdent un diplôme d'éducateur de jeunes enfants, ou d'auxiliaire de puériculture. Les personnels non qualifiés ou possédant le CAP petite enfance ne peuvent excéder 50 % des personnels des crèches.

En ce qui concerne, les jardins d'éveil, le CAP petite enfance pourrait dans certains cas suffire, et seul l'un des professionnels chargés d'encadrer les enfants devra être titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants. Ainsi, les enfants se retrouveront encadrés par **des personnels moins qualifiés**.

Pour que le jardin d'éveil puisse jouer un rôle **éducatif**, l'**accueil** devra y être **obligatoire** au minimum pour un mi-temps et pour une durée de 9 mois, (18 mois étant la durée maximale).

Si l'enfant rentre dans le jardin d'éveil à 2 ans et qu'il y reste 18 mois, il aura 3 ans et 6 mois à la sortie du jardin d'éveil... Sachant qu'on ne peut pas rentrer à l'école maternelle en cours d'année, il ne pourra entrer à l'école maternelle qu'à 4 ans !

Ce **mode d'accueil sera plus onéreux** que l'école maternelle. Un enfant de moins de 3 ans qui va à l'école maternelle représente un coût de 4680 €, contre 7500 € en jardin d'éveil et 13000€ en crèche.

Lorsqu'un enfant va à l'école, aucun financement mensuel n'est demandé aux familles alors que dans les jardins d'éveil, comme pour les crèches, **une participation sera demandée aux familles en fonction de leurs revenus**. Qu'en sera-t-il pour les familles qui ne peuvent pas payer un mode de garde ?

Nous devons donc rester très vigilants afin que les jardins d'éveil restent une possibilité supplémentaire offerte aux familles pour faire garder leurs enfants et ne deviennent pas un mode d'accueil payant substitutif à l'accueil en classes maternelles gratuites, d'enfants entre 2 et 3 ans.

Des revendications claires, et des actions !

Rive droite :

Des parents en colère s'attachent aux grilles de l'école du quartier. Sauvons notre école maternelle !

Mairie de Bordeaux :

Des couches culottes sont accrochées aux grilles du bâtiment : halte au dénigrement, nous voulons du respect !

A l'école maternelle, nous avons besoin de plus :

De postes d'enseignants

De formation spécifique adaptée

De respect des rythmes de l'enfant

De reconnaissance de notre véritable statut d'école

De locaux adaptés

Athénée municipal de Bordeaux :

Une grande journée de formation syndicale mobilise plus de 150 enseignants autour de l'avenir de l'école maternelle !

Gironde :

Des milliers de manifestants ont défilé à Bordeaux pour l'avenir de l'école les 20 novembre, 29 janvier, 19 mars et 1^{er} mai, rejoints par les parents ainsi que d'autres citoyens conscients de la place de l'école dans notre société.

Table ronde :

Des personnalités politiques locales s'engagent à défendre l'école maternelle publique, laïque et gratuite!

Pour plus d'informations, contactez-nous :

AGEEM :Ecole maternelle C. Maumey rue du M Foch 33150 Cenon 05 56 86 13 25 ageem.gironde@laposte.net

FCPE : 114 rue St Genès 33000 Bordeaux 05 56 33 98 98 www.fcpe.asso.fr

Se-UNSA :33 bis rue de Carros 33000 Bordeaux , 05 57 59 00 30 <http://sections.se-unsa.org/33>

Sgen-CFDT : 8, rue Théodore Gardère, 33000 Bordeaux ; 05.57.81.11.40 ; www.sgencfdtaquitaine.org

Snuipp- FSU :44 cours A. Briand 33800 Bordeaux 05 56 31 26 63 <http://33.snuipp.fr>